

Niveau :	<b>LICENCE</b>					Année
Domaine :	<b>DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES (DFGSM)</b>					<b>PC3</b>
Mention :						
Spécialité :						
Volume horaire étudiant :	286h	45h	152h	4 h	60 h	547h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	séminaires	UE optionnelles	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais		+ stages 320	

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<b>Monsieur le Professeur ORTEGA-DEBALLON</b> Professeur Universitaire – Praticien Hospitalier <a href="mailto:pablo.ortega-deballon@chu-dijon.fr">pablo.ortega-deballon@chu-dijon.fr</a>	Université de Bourgogne UFR des Sciences de Santé Bureau de la Scolarité du 1 <sup>er</sup> cycle 7, bd Jeanne d'Arc – 21078 DIJON Cedex <a href="mailto:ufrsante-1cyclemed@u-bourgogne.fr">ufrsante-1cyclemed@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	<b>UFR des Sciences de Santé</b>

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

La formation a pour premier objectif l'acquisition des connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux. Cette base scientifique est large, elle englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales ; l'approche fondamentale de l'homme sain et de l'homme malade, incluant tous les aspects de la sémiologie.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Poursuite d'études : Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine.

**■ Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) sanctionne la première partie des études en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les enseignements mis en place doivent permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, à ceux qui le souhaitent, de se réorienter par la mise en œuvre de passerelles.

Un enseignement de langues vivantes étrangères, une formation permettant l'acquisition de l'attestation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1, un apprentissage à la maîtrise des outils informatiques et une initiation à la recherche sont également organisés.

**■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Connaissances physiologiques et sémiologiques permettant l'accès aux processus pathologiques et aux traitements (2<sup>nd</sup> cycle).

**Modalités d'accès à l'année de formation :**
**■ De plein droit :**

Année PC2 validée.

Un étudiant ajourné en PC2 pourra être autorisé à poursuivre en PC3 avec une dette (UE<10/20 dans un semestre non validé) de 2 UE et/ou de 8 ECTS maximum.

**■ Sur sélection :**

Dans le cadre de la procédure relative aux modalités d'admission en 3<sup>ème</sup> année des études médicales

**■ Droits d'inscription :**

En formation initiale : droits nationaux niveau licence.

**■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplômes.**
**Organisation et descriptif des études :**
**■ Schéma général des parcours possible :**

- UE d'enseignement calquées sur un programme national, organisé en thèmes spécifiques d'organe et en stages d'insertion hospitalière.
- Offre d'enseignement avec un tronc commun représentant 90% des formations théoriques et stages puis une offre optionnelle (10%) réparties en UE libres ou en UE de master.

**■ Tableaux de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :**
**SEMESTRE 5**

UE	discipline	CM	TD	TP	SEM	Total	ECTS	Type éval (session 1)	Type éval (session 2)	coeff CT	coeff CC	coeff TP	coeff UE
1	Anglais 1 *		12			12	1	Selon Parcours*	Selon Parcours*	-	-	-	1
2	Biostatistiques	29				29	4	CC+CT (Tablette) (QCM : 1h00)	CT (Tablette) (QCM :1h) CC conservé	3	1	-	2
3	Génétique médicale	20				20	3	CC+CT (Tablette) (QCM : 1h)	CT (Tablette) (QCM : 1h) CC conservé	3	1	-	2
4	Appareil respiratoire	35				35	6	CC+CT (Tablette) (QCM: 1h00)	CT (Tablette) (QCM: 1h) CC conservé	3	1	-	4
5	Immunopathologie	24				24	4	CC+CT (Tablette) (QCM : 45 min)	CT (Tablette) (QCM : 1h) CC conservé	3	1	-	2
6	Rein et voies urinaires	39				39	6	CC+CT (Tablette) (QCM 1h00)	CT (Tablette) (QCM 1h) CC conservé	3	1	-	4
7	Enseignements optionnels	30				30	3						2
15	Culture et Usages Numériques		6			6	1	CT (1h)	CT (1h)	-	-	-	1
17	Service Sanitaire 1	21		44		65	2	CT écrit (45 min)	écrit (45 min)	1			1
<b>TOTAL UE</b>		<b>198h</b>	<b>18h</b>	<b>44h</b>		<b>260h</b>	<b>30</b>						<b>18</b>

<b>TOTAL S5</b>	<b>198h</b>	<b>18h</b>	<b>44h</b>		<b>260h</b>	<b>30</b>							<b>18</b>
-----------------	-------------	------------	------------	--	-------------	-----------	--	--	--	--	--	--	-----------

\*Épreuves fixées en fonction du parcours choisi. Les différents parcours seront présentés dans le livret de rentrée.

**SEMESTRE 6**

UE	discipline	CM	TD	TP	SEM	Total	ECTS	Type éval (session 1)	Type éval (session 2)	coeff CT	coeff CC	coeff TP	coeff UE
8	Anglais 2 *		12			12	1	Selon Parcours*****	Selon Parcours*****	-	-	-	1
9	Santé Humanité Société	32				32	4	CC+CT (Tablette) (QCM : 1h30)	CT Tablette (QCM : 1h30) CC conservé	3	1		2
10	Sémiologie générale						3	CC (4 présentations orales) + CT (Tablette) (QCM : 1h) + TP nutrition	CT (Tablette) (QCM : 1h) CC conservé (1) TP nutrition conservé sauf si invalidé	3	1	-	2
11	Revêtement cutané	16				16	4	CC+CT(Tablette) (QCM : 1h)	CT(Tablette) (QCM : 1h) CC conservé	3	1	-	2
12	Hormonologie et reproduction	50				50	6	CC+ CT (Tablette: (QCM 1h00)	CT (Tablette) (QCM : 1h) CC conservé	3	1	-	4
13	Tissu sanguin***	20			4	24	5	CC+CT (Tablette) (QCM : 1h00)	CT (Tablette) (QCM : 1h) CC conservé	3	1	-	2
14	Enseignements optionnels	30				30	3						2
16	Culture et Usages Numériques		6			6	1	CT (1h) + QCM (30min)	CT (1h) + QCM (30min)	-	-	-	1
18	Service Sanitaire 2 ****		9	108		117	3	Validation de TP et TD + Rapport de Stage	Rapport + oral de réparation	2	1	1	1
<b>TOTAL UE</b>		<b>148h</b>	<b>27h</b>	<b>108h</b>	<b>4h</b>	<b>287h</b>	<b>30</b>						<b>16</b>

<b>TOTAL S6</b>	<b>148h</b>	<b>27h</b>	<b>108h</b>	<b>4h</b>	<b>287h</b>	<b>30</b>							<b>16</b>
-----------------	-------------	------------	-------------	-----------	-------------	-----------	--	--	--	--	--	--	-----------

\* Les TD d'anglais sont obligatoires. Au-delà de deux absences injustifiées par semestre, l'étudiant sera considéré comme défaillant à la première session d'examen.

\*\*Les quatre stages hospitaliers de cinq semaines, représentant 4x80 heures, sont effectués tous les matins du lundi au jeudi. L'évaluation de chaque stage consiste en une présentation orale de dossier clinique notée sur 10 (une note sur 6 pour la présentation du dossier du patient, une note sur 4 pour l'assiduité : une absence injustifiée : 2/4, 2 absences injustifiées : 0/4). Les 4 notes ainsi obtenues constituent le contrôle continu de l'UE10.

En outre, l'étudiant doit valider ses 4 stages pour obtenir son UE de sémiologie, ainsi que le TP « dépistage et suivi de la dénutrition » (pas de compensation possible au sein de l'UE ni avec une autre UE).

(1) Un seul stage peut être refait (avant la tenue de la 2ème session). De ce fait, un étudiant ayant 2 ou plus de 2 stages non validés sera redoublant de principe.

\*\*\*Le séminaire sur la transfusion sanguine est obligatoire.

Il sera dispensé sous la forme d'un enseignement en e-learning (9 modules). Ceux-ci seront accessibles via une plateforme numérique, avec un délai d'accès limité dans le temps. Ces modules comporteront des questions auxquelles l'étudiant devra répondre. Le séminaire sera considéré validé si la totalité des modules ont été visualisés par l'étudiant et si une note  $\geq 10/20$  a été obtenue à chaque module.

Une séance de rattrapage de ce séminaire sera organisée selon les mêmes modalités.

La validation du séminaire est obligatoire pour valider l'UE « Tissu sanguin ».

Lors des examens terminaux de contrôle de l'UE « Tissu sanguin », des questions portant sur la transfusion sanguine pourront également être posées.

\*\*\*\*Par ailleurs, les stages en promotion de la santé inhérents au SESA se déroulent à raison d'une soixantaine de demi-journées réparties sur les deux semestres. La présence aux 3 TD et à la semaine d'action est obligatoire. Toute absence non-justifiée sera sanctionnée dans la notation. Un étudiant obtenant 0 au rapport de stage ou à l'évaluation de l'action sera ajourné.

\*\*\*\*\* Épreuves fixées en fonction du parcours choisi. Les différents parcours seront présentés dans le livret de rentrée.

■ UE Optionnelles (30h, 3 ECTS) :

Intitulé de l'UE optionnelle	Période d'enseignement
Adaptation physiologique et comportementales	2 <sup>ème</sup> semestre
Anglais oral consultation	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup> semestre
Anglais mobilité	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup> semestre
L'enfant	1 <sup>er</sup> semestre
Histoire de la Médecine et de la Pharmacie	2 <sup>ème</sup> semestre
Médecine, spiritualité et religions	2 <sup>ème</sup> semestre
Principes de biologie moléculaire en pratique médicale	1 <sup>er</sup> semestre
Santé animale et médecine humaine	2 <sup>ème</sup> semestre
Applications de l'intelligence artificielle en santé	2 <sup>ème</sup> semestre
Enjeux énergie – climat- santé	2 <sup>ème</sup> semestre
UE Libre tutorat	2 <sup>ème</sup> semestre
UE Génétique Humaine	2 <sup>ème</sup> semestre

UE OPTIONNELLES DISPENSÉES À L'EXTÉRIEUR DE L'UFR*	
Engagement culturel et solidaire des étudiants	2 <sup>ème</sup> semestre
Des recherches et des femmes	2 <sup>ème</sup> semestre
« ECLOT » (Entraînement à la concentration et à l'Optimisation des Tâches)	
Découverte de la communication scientifique	2 <sup>ème</sup> semestre
Sport	2 <sup>ème</sup> semestre

\*Certaines UE sont susceptibles d'être rajoutées en cours d'année. Celles citées pourront être sélectionnées sous réserve d'ouverture à la rentrée.

Toutes informations utiles concernant les UE optionnelles sont consultables sur le site de l'université de Bourgogne à l'adresse suivante : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/reussir-et-enrichir-mon-parcours/ue-transversales.html>

■ UE Recherche « Master mention Santé » (60h, 6 ECTS) :

Intitulé de l'UE recherche
Biochimie Métabolique et Régulation
Hématopoïèse Normale et Tumorale
Imagerie fonctionnelle et moléculaire
Inflammation et maladies inflammatoires
Morphologie : anatomie, tissus et fonctions, imagerie
Oncogenèse, Histogénèse et Différenciation
Pharmacologie Fondamentale, Préclinique et Clinique
Physiopathologie des Maladies Transmissibles
Conception et Structure des Molécules d'intérêt Thérapeutique (Inscription scolarité Pharmacie)
Développement du Médicament : De leur mise en forme vers leur évaluation Pharmacologique (Inscription scolarité Pharmacie)
Gestion et Analyse des Risques Environnementaux (Inscription scolarité Pharmacie)
Maladies du SNC : Modèles Animaux, Physiopathologie Et Stratégies Thérapeutiques (inscription scolarité Pharmacie)
Outils Et Technologies Appliqués A La Recherche Thérapeutique (inscription scolarité Pharmacie)
Physiopathologie Cardiométabolique (Inscription scolarité Pharmacie)
Nanobiotechnologies (inscription scolarité Pharmacie)
Chimie Extractive et Chimie Structurale des Composés Naturels Végétaux (Inscription scolarité Pharmacie)
Génétique Humaine

■ UE Recherche « Master Médecine et Humanité » (6 ECTS)

- UE Éthique et recherche en santé
- UE Histoire de la Médecine
- UE Médecine, spiritualité et religions
- UE Humanités médicales

■ UE Recherche « Master mention Santé Publique et environnement » (6 ECTS)

- Parcours Epidémiologie Recherche Clinique Evaluation (ERCE)  
UE Stage d'initiation à la recherche en Santé publique – 2<sup>nd</sup>  
semestre
- Parcours Intervention en Promotion de la Santé (IPS)  
UE Intervention et évaluation en Santé Publique  
**ou**  
Déterminants et leviers d'action en Santé – 2<sup>nd</sup> semestre.

■ **UE Engagement Pédagogique Mixte Anatomie et Physiologique pouvant comptabiliser 40 points de Parcours.**

Un quota de places est défini à l'avance et se verra respecté par un processus de sélection des candidats. L'UE représente 120 heures sur 4 années (PC3, MM1, MM2 et MM3). Le contrôle des connaissances s'effectuera par 70% de présence aux TP, 20% de note de mémoire et 10% d'investissement personnel. En effet, un étudiant aura une marge de 2 absences injustifiées durant le 1<sup>er</sup> Cycle et 2 absences injustifiées durant le 2<sup>nd</sup> Cycle. Au-delà de ces 4 absences, l'étudiant se verra invalider son UE Engagement et ne pourra donc pas la faire valoir pour ses points de Parcours.

■ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels. Les contrôles continus sont organisés à raison de 2 séances par semestre.

■ **Sessions d'examen :**

- 1<sup>ère</sup> session : Semestre 1 : décembre  
Semestre 2 : avril
- 2<sup>ème</sup> session : mi-juin

■ **Stages :**

- Les étudiants doivent avoir validé un stage « Initiation aux soins infirmiers » (arrêté du 18/03/1992 modifié), d'une durée d'au moins trois semaines à la suite de leur première année de PASS (juillet-août) pour pouvoir valider le 1<sup>er</sup> Cycle.

■ **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

- **COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé :
  - si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20,
  - si aucune UE n'a de note inférieure à 09/20,
  - si les 4 stages de l'UE 10 sont validés.
- **2<sup>ème</sup> SESSION** : Les étudiants ajournés à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session :
  - en raison d'une moyenne générale < 10/20, devront repasser toutes les UE pour lesquelles ils ont une note < 10/20.
  - en raison d'au moins une note d'UE < 9/20, mais avec une moyenne générale  $\geq$  10/20, ne devront repasser que les UE pour lesquelles ils ont une note < 9/20. Si un stage de l'UE 10 sur les 4 n'est pas validé, l'étudiant devra le refaire avant la délibération de 2<sup>ème</sup> session.

Si l'étudiant n'a pas validé ses 4 stages, il sera admis à redoubler.

- **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque élément constitutif de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Cependant, l'UE 10 n'est acquise que si l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10 et a validé ses 4 stages.

- **Conditions particulières pour les redoublants :**

Les étudiants de PC3 qui redoublent conserveront leurs notes de CC et TP, ils repasseront uniquement le contrôle terminal des UE non validées.

Ils auront néanmoins le choix de repasser leurs CC. S'ils décident de repasser leurs CC, ils renoncent définitivement à leurs notes antérieures. Ce choix devra être notifié pour les deux semestres par écrit à la scolarité un mois avant la date de la première épreuve de CC.

La capitalisation des UE optionnelles en cas de redoublement est possible. Un étudiant redoublant peut choisir de passer une autre UE optionnelle que celle qu'il a validée antérieurement et la capitaliser pour l'année suivante.

- **Précisions** : Pour valider le diplôme (DFGSM) et accéder au 2<sup>ème</sup> cycle, il faut valider indépendamment la deuxième et la troisième année, et ne pas avoir de dette.

**\*\*DISPOSITONS PARTICULIERES POUR LES REDOUBLANTS :**

Les étudiants de PC2 qui redoublent conserveront leurs notes de TP. Concernant les CC, ils auront le choix de conserver ou de repasser leurs CC. S'ils décident de repasser leurs CC, ils renoncent définitivement à leurs notes antérieures. Ce choix devra être notifié par écrit à la scolarité au moins un mois avant la date de la première épreuve de CC et sera valable pour les deux semestres.